



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 4 avril 2019

L'unité départementale de l'architecture et du patrimoine déménagement

A partir du lundi 8 avril 2019, les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) prendront possession de leurs nouveaux bureaux au 2 rue de la Monnaie, dans les bâtiments dits « château Vieljeux » à La Rochelle.

Les services sont provisoirement fermés pendant le déménagement. La reprise d'activité se fera le lundi 8 avril 2019.

La messagerie fonctionnelle et les coordonnées téléphoniques restent inchangées :
udap.charente-maritime@culture.gouv.fr
05 46 41 09 57

Implantés dans chaque département, les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine UDAP(s) sont des services de la Direction régionale des affaires culturelles. Ils sont chargés de promouvoir une architecture et un urbanisme de qualité, s'intégrant harmonieusement dans le milieu environnant. Ils assurent le relais de l'ensemble des politiques relatives au patrimoine et à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère au niveau départemental.

Les UDAP(s) ont une vocation très ouverte fondée sur trois grandes missions :

1. Conseiller et promouvoir un urbanisme et une architecture de qualité.
2. Contrôler et expertiser les projets menés dans les espaces protégés.
3. Assurer la conservation des monuments historiques.

Le « Château Vieljeux » est une propriété du ministère de l'Intérieur. Il abritait jusque fin 2016 une partie des services de la préfecture, déménagée depuis à la cité administrative de Duperré.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17

